

*"J'ai décidé d'être heureux parce que c'est bon pour la santé" Voltaire
Le Ptit Journal vous souhaite une Bonne Année 2017 ... et d'être heureux!*

Edito



A toutes et tous, bonne et heureuse année 2017 ! Bonheur, joie, santé au quotidien. Avoir des résolutions pour la nouvelle année est tout à votre honneur, mais encore faut-il s'y tenir. Et comme a dit Jules Renard : "Une fois que ma décision est prise, j'hésite longuement."

2017 sera ce que vous la ferez, elle sera à votre image. Rêvez- la à votre mesure et réalisez-la ! N'oubliez pas la dose d'agrément, la poudre de magie pour l'illuminer. 2017, faite de rencontres et d'imprévus vous étonnera. Osez- la pleine de vie !

Ouvrez grand les yeux en 2017 !

Bonne lecture de ce premier P'tit Journal de Lalleu, deux mille dix- sept !...

Agenda

- 15/01: vœux du Conseil Municipal à la salle multi-fonctions- 11h00
- du 19/01 au 18/02: recensement
- 20/01: Conseil Municipal
- 20/01: galettes des rois du Comité des Fêtes- salle multifonctions- 20h00
- 27/01: soirée jeux à l'école - 20h30
- 28/01: animation lecture à la bibliothèque
- 27 et 28/01 : festival du Schmoul à Bain
- 23/04: élections présidentielles
- 07/05: élections présidentielles 2nd tour

Le mot du Maire

2016 se termine pour regarder 2017 et aller vers un nouvel horizon,

Nos projets de 2016 ont été pour la plupart réalisés, nous avons eu de jolis moments de sourire et de complicité avec l'inauguration de notre école et les jeux inter-clocher. 2017 sera plus consacré à l'entretien des divers bâtiments publics, à la sécurité dans le bourg, un columbarium est également en étude.

Le Plan d'Urbanisme Intercommunal va continuer son développement avec toutes ses réunions et ses enquêtes qu'il va falloir faire sur le terrain.

Que 2017 s'annonce avec tous vos espoirs, vos envies, vos désirs, savoir apprécier les choses simples qui sont parfois les plus belles.

Belle Année À Vous Tous

Christine Digue

Le conseil municipal vous informe

INVITATION AUX ALLODIENS

Dimanche 15 janvier 2017 à 11 heures salle Multifonctions
L'ensemble du conseil est heureux de vous convier aux vœux, afin de partager un moment de convivialité et de vous montrer le travail fait sur notre commune.

Le recensement sur notre commune aura lieu du 19 janvier 2017 au 18 février 2017. L'agent recenseur recruté est : Mme Isabelle THEPAULT. Elle passera chez vous munie de 2 questionnaires. Nous vous invitons à prendre connaissance de la notice en copie ci jointe dans la rubrique Info Mairie



Le PLUI agricole est également en recensement chaque personne recensée avec le service BREIZ BOCAGE de la COM.COM va recevoir un questionnaire pour pouvoir établir une liste exacte des bâtiments agricoles et de leurs annexes afin de délimiter les élevages et de prévoir une réhabilitation éventuelles des annexes agricoles. A ce jour seuls les bâtiments en pierre sont susceptibles d'être rénovés. Nous rappelons également que le monde agricole reste prioritaire par rapport au changement de destination de bâtiments.

Tous les autres bâtiments en pierres seront également répertoriés dans un autre registre.



Infos mairie

Reprise des horaires habituels:

Lundi, Mardi, Mercredi : 9h00-12h00 / 13h30-17h30

Jeudi : fermée

Vendredi : 9h00-12h00 / 13h30-16h30

02 99 43 12 32 / mairie@lalleu.fr



Merci à ceux qui ont participé à la décoration du bourg

QUESTIONNAIRE POUR LA GARDERIE

Les parents d'élèves l'ont reçu. Pensez à le renvoyer si vous voulez que votre avis soit pris en compte. Celui-ci permet de savoir si des aménagements doivent être apportés notamment par rapport à une garderie sur les autres communes.



RECENSEMENT

de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Lors du traitement des questionnaires, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT PAR INTERNET : C'EST PLUS PRATIQUE !

Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016, soit une économie de plus de 30 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur le site :

www.le-recensement-et-moi.fr



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr



& votre commune

L'ARBRE DE NOËL DE L'APE

"Nous avons eu le plaisir d'assister le dimanche 11 décembre à un tour de chants réalisé par les enfants du RPI.

Les magnifiques chants de Noël ont créé une ambiance festive, beaucoup d'émotions et de fierté dans les yeux des parents et grands parents qui étaient présents.

Après son arrivée, le Père Noël s'est installé dans son décor pour recevoir l'un après l'autre tous les enfants du RPI.

Nous avons eu ensuite le plaisir de déguster le goûter de Noël, de nombreux biscuits et autres gourmandises réalisés par les parents et tout cela accompagné de divers boissons sucrés.

Les enfants ont reçu un livre chacun offert par l'APE.

Nous remercions l'ensemble des enfants, des parents, des enseignants et des municipalités et bien sûr le Père Noël pour leurs participations.

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017."



Infos Communauté de Communes

LA COM COM S'AGRANDIT

Au 1er janvier, la Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et Semnon a cessé d'exister. Un nouveau départ pour notre collectivité qui a fait le choix de fusionner avec la Communauté de Communes de Pays de Grand Fougeray. Celle-ci entre dans le cadre de la loi Nouvelle Organisation Territoriale de la République. La nouvelle intercommunalité sera composée de 20 communes: Bain de Bretagne, Chanteloup, Crevin, Ercée en Lamée, Grand Fougeray, Lalleu, La Bosse de Bretagne, La Couyère, La Dominelais, La Noë Blanche, Le Petit Fougeray, Le Sel de Bretagne, Pancé, Pléchâtel, Poligné, Saint Anne S/ Vilaine, Saint Sulpice des Landes, Saulnières, Teillay, Tresboeuf. Elle s'appelle désormais: **Bretagne Porte de Loire Communauté.**

Désignations d'un nouveau président, de nouveaux vices-présidents courant janvier 2017

DÉPANNAGE A DOMICILE. AVOIR LES BONS RÉFLEXES

Se retrouver face à une porte fermée à clé par inadvertance ou à une fuite d'eau... des problèmes courants que l'on souhaite régler au plus vite et qui peuvent conduire à une arnaque.

Pour ces situations d'urgence, la DGCCRF (Direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes) prodigue des conseils pratiques à suivre afin d'éviter une facture exorbitante pour une intervention minime.

N'appellez pas les numéros de sociétés de dépannage à domicile indiqués sur les prospectus d'aspect « officiel » déposés dans votre boîte aux lettres ou chez les commerçants. Préférez faire appel à des professionnels recommandés par vos proches, les fédérations professionnelles...

Ne donnez surtout pas votre accord pour des réparations au prétexte, selon le réparateur, qu'elles seront prises en charge par votre assureur.

Avant toute intervention, demandez à consulter les tarifs et exigez un devis écrit et détaillé (ne pas signer un devis paraissant démesuré).

Attention : les travaux ne doivent pas commencer avant la signature du devis qui doit intervenir avant tout retrait et remplacement de pièce. Enfin, conservez chez vous le joint endommagé, le tuyau troué, la prise de courant défectueuse... Il est préférable de garder la preuve en cas de litige.

Article rédigé par la Mce – Maison de la consommation et de l'environnement – 48 bd Magenta – 35000 Rennes – 02 99 30 35 50 – info@mce-info.org – www.mce-info.org



Le coin des enfants

J'AIME LA GALETTE (CHANSON)

J'aime la galette
Savez vous comment?
Quand elle est bien faite
Avec du beurre (breton) dedans

Cuisons la galette
Au four vivement
Que tout le monde s'apprête
La fève est dedans

Tra la la la la la la la
Tra la la la la la la la

Tra la la la la la la la
Tra la la la la la la la

Faisons la galette
Que me fait maman
Elle sera bien faite
Avec du beurre (demi sel) dedans

Mangeons la galette
Mangeons la gaiement
C'est aujourd'hui la fête
Attention les gourmands

Tra la la la la la la la
Tra la la la la la la la

Tra la la la la la la la
Tra la la la la la la la

1 - A quelle date se fête l'Epiphanie ?
a) Le 1er Janvier
b) Le 6 Janvier
c) Le 25 décembre

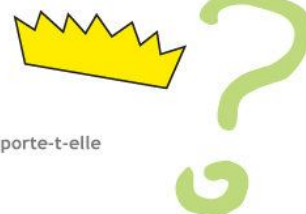
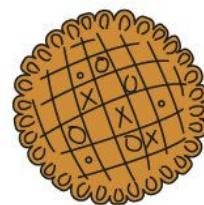
2 - Quel est le nom des 3 rois Mages ?
a) Melchior, Gaetan et Balthazar
b) Melchior, Gaspard et Balthazar
c) Melchior, Gaspard et Lazare

3 - La tradition de la galette est-elle ?
a) Française
b) Américaine
c) Suédoise

4 - La fève permet-elle d'élire ?
a) Celui qui ne peut pas en manger
b) Le roi ou la reine du jour
c) Le pâtissier du jour

5 - Quel ingrédient une frangipane comporte-t-elle obligatoirement ?
a) Du chocolat
b) Des amandes
c) De la confiture

6 - Comment s'appelle un collectionneur de fèves ?
a) Un fèvectionneur
b) Un fabophile
c) Un fèveamateur



Racontez-nous Lalleu

Les arbres de Naissance

C'est sous un soleil radieux que nous nous sommes réunis le samedi matin 26 novembre 2016 pour la plantation des arbres de naissances.

Dans la démarche de partage, nous avons donc choisi de planter des arbres fruitiers: pommiers, cerisiers et néflier, avec de jolis noms tels que : Grand-Alexandre, Reinette du Mans, Napoléon, Bigarreaux d'or.

Chaque famille a donc choisi le sien.

Les racines de Tom, Louis-Marec, Haya, Lylas, Soan, Celina, Aadan, Faustine et Layla sont donc plantées. Il ne reste plus aux arbres qu'à se développer avec leurs feuilles et leurs fruits.

Pleins de bonheur à ces petits Allodiens qui viennent embellir notre vie communale.



Bibliothèque de Lalleu

Les rendez-vous à ne pas manquer

VENDREDI 27 JANVIER

La première soirée jeux de l'année se déroulera à l'école. Soyez prêts car nous vous y attendons dès 20h00 (enfants et adultes). Vous pouvez apporter vos propres jeux.

SAMEDI 28 JANVIER

Tapis conté "Juste un petit bout" d'après l'album d'Emile Jadoul, suivi de lectures et comptines sur le thème de l'hiver. A 10h30, pour les 0-3 ans.



Le Père Noël est passé...

Chers lectrices et lecteurs de Lalleu, une bonne nouvelle pour les fêtes: un arrivage de nouveautés dans notre bibliothèque! Des livres pour les grands et les petits et même pour les ados qui vont pouvoir délaissier leur portable le temps de découvrir le nouvel Harry Potter ou « Miss Pérégrine et les enfants particuliers », une histoire merveilleusement étrange, émouvante et palpitante! Pour le grands: le dernier prix Goncourt ou le dernier Amélie Nothomb; pour les aventuriers: le dernier ouvrage de Nicolas Ducret qui vous emmènera dans les steppes Kazakhes; pour les défenseurs de la planète: le dernier Pierre Rabhi; sans oublier les ouvrages consacrés aux indiens qui vous ont séduit en novembre. Encore merci ! Côté bd : les trois tomes de l'arabe du futur!!!

Voilà un très petit aperçu du catalogue disponible dès maintenant,

Venez découvrir un nouveau livre, une activité culturelle, et pourquoi pas nous en parler! Inscription gratuite

Bibliothèque de Lalleu - école de Lalleu - ouverte le samedi et dimanche de 11h à 12h

DEVENEZ BENEVOLE pour la bibliothèque: 06 26 15 24 23



Le p'tit journal de Lalleu - lepetitjournaldelalleu@gmail.com

Comité de rédaction: C. Digue, C. Croixmarie, N. Simon, L. Neveu, E. Prime, T. Lassalle

Mairie de Lalleu - 6 rue des Hortensias - 35 320 Lalleu

tel: 02 99 43 12 32 - mail: mairie@lalleu.fr - www.lalleu.fr

Réunions du conseil municipal

du 25 novembre 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, CROIXMARIE, NEVEU, MALEUVRE
Mrs JAGAUT, LASSALLE, CHOLLET, ÉTENDARD, CLÉMENT
Excusés : Mme PRIME, pouvoir donné à Mme DIGUE; arrivée de
Mme PRIME à 22h30
Mr BOURDEAU
Absents : Mme HAMON, Mrs BARREL et LURTON

Pour information une réunion exceptionnelle a eu lieu le 22 Novembre 2016 dans le cadre d'une réunion de préparation pour la future rencontre avec le cabinet conseil Perspective le mercredi 30 Novembre et discussions sur la continuité de la sécurité du centre bourg.

Intervention de Mesdames MONTERA et RIGAUD

Elles ont le projet de créer une future association sur notre commune: Les Incroyables Comestibles.
Comme il s'agit d'intervenir sur le domaine communal il était nécessaire que ce projet soit présenté aux conseillers pour que chacun puisse donner son avis. Il est donc convenu que suite à leur réunion de présentation au public le samedi 7 janvier 2017 à 10 h 30 à la mairie une convention sera signée avec la mairie. Mme le maire leur a aussi demandé d'être les représentantes officielles de ce «mouvement».

Future fusion: Vote pour les Statuts de la Com.Com.

Présentation des compétences obligatoires: le développement économique, l'aménagement de l'espace.
Compétences optionnelles: la voirie, le logement social et l'habitat, l'action sociale, l'élimination et valorisation des déchets des ménages et déchets assimilés déléguées au SMICTOM des Pays de Vilaine .
Compétences facultatives: Aménagement et gestion de l'aire d'accueil et de passage destinée aux gens du voyage, l'assainissement non collectif, le développement de l'activité sportive, le développement culturel, le domaine de l'enfance-jeunesse, le développement durable, le transport, la formation, les nouvelles technologie de l'information et de la communication, le service public, le service incendie.
Il nous est donc demandé de valider ces compétences afin que celles-ci soient reportées dans les nouveaux statuts .
Vote Pour: 8 Abstention : 3

Modification du contrat de Marie VILOUX

Suite à la modification du temps de travail de Mme COUZIC, il nous faut créer un poste Non Permanent pour remplacement de temps partiel et par conséquent un nouveau contrat à Mme VILOUX ayant pour objet le remplacement temporaire de Mme COUZIC. Ce nouveau contrat est fixé pour une période de 9 mois du 1 décembre 2016 au 31 août 2017.
Vote pour : 8 Abstention : 3

Renouvellement de l'ouverture de crédit

Il est rappelé que celle-ci n'a pas servie depuis le début de notre mandat, mais dans un souci d'assurance il nous semble nécessaire de la renouveler.
Montant 100000€ taux 1,59% durée 1 an frais de dossier : 100 €
Rappel des taux 2015 : 2,08%, 2014 : 1,90%
Vote pour : 11
Mme le maire est donc autorisée à signer les documents nécessaires.

Présentation des comptes de la mairie par chapitres

Il s'agit là de faire un point sur le fonctionnement de la mairie.

Informations diverses

Une enquête est en cours pour la garderie, nous attendons les réponses des parents pour prendre des décisions en fonction des avis qui nous seront donnés.

du 16 décembre 2016

Présents : Mmes DIGUE, COTTIER, NEVEU, PRIME
Mrs JAGAUT, LASSALLE, CHOLLET, ÉTENDARD, CLÉMENT
Absents excusés : Mr BOURDEAU pouvoir à Mme DIGUE, Mmes MALEUVRE pouvoir à Mr ÉTENDARD et CROIXMARIE pouvoir à Mr LASSALLE.
Absents : Mme HAMON, Mrs BARREL et LURTON

Changement de coordinateur principal pour le recensement

Il était prévu que Mme Marine COLIN soit le coordonnateur principal pour le recensement 2017, cependant Mme COLIN étant en congés de maternité n'a pu assister aux réunions de préparations et d'informations, Mr LASSALLE qui était suppléant est donc devenu le coordonnateur principal.
Vote Pour 12

Décisions Modificative de budget

Afin de clore le budget 2016 et de pouvoir effectuer le paiement des cotisations sociales et notamment celles liées à l'URSSAF, nous avons besoin de réaliser une décision modificative qui est la suivante :

615234 Voiries	-5000 €
6411 Personnel titulaire	+5000 €

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité décide :
Vote Pour 12

Décisions Modificative de budget

Afin de pouvoir procéder au paiement de la pose de la nouvelle chaudière de l'école et la réalisation des désembuages des radiateurs de l'établissement, il nous faut réaliser une décision modificative afin d'attribuer aux bonnes imputations et combler le manque de crédits sur certaines.
Ainsi il est proposé au conseil municipal les modifications suivantes :

2156 Matériel Roulant	-525€
2315 Installation Matériel et Outillage Technique	-3200€
2181 Installation Gén Agence et l'aménagt (opération 57)	+3725€

Après délibération le conseil municipal à l'unanimité décide :
Vote Pour 12

Informations diverses concernant les projets 2017: nouveaux ralentisseurs dans le bourg, entretiens divers des bâtiments publics, columbarium.....

information Cimetière

Si vous êtes titulaire d'une concession qui n'est pas matérialisée .Prendre contact avec la Mairie rapidement Merci

La vie de la commune

Le comité des fêtes

Vous invites à venir partager le verre de l'amitié et manger tous ensemble la galette des rois à la salle des fêtes de notre commune, le Vendredi 20 Janvier 2017 à 20h

Venez nombreux !!!!!



Nous avons changé de locaux, nous avons changé de nom, mais nous gardons nos valeurs,

L'ADMR : des services adaptés à toutes les personnes !



ADMR le Sel et environs
4 rue Lamartine - 35320 Le Sel-de-Bretagne
Tél : 02 99 44 70 67 - lesel.asso@admr35.org
Accueil du public :
du lundi au vendredi de 14h à 17h30
www.admr35.org



Aide à la personne,
aide au lever et au coucher,
à la toilette, à la prise des repas...

Portage de repas,**

Téléassistance,

Soutien temporaire aux familles

Garde d'enfants à domicile

Ménage, repassage, pour tous

Aide à la vie quotidienne,
aide aux courses, entretien du logement,
accompagnement et sorties...

Aide aux aidants

Accueil de jour Alzheimer,**



50%
de réduction
d'impôts*



Service autorisé par
le Conseil départemental
et agréé par l'État

* ou crédit d'impôt selon loi de finances en vigueur - sous conditions. Seuls les CESU préfinancés sont acceptés.
** en partenariat avec l'ADMR Les Dolmens-IRS de Janzé et Bain-de-Bretagne

Raconte nous... tes vacances!

Tu as vu le Père Noël et vécu de bons moments en famille? Raconte nous tes vacances ou envoie nous une illustration (dessin, photo, carte postale). Nous le publierons dans le prochain Ptit Journal. Jeu sans limite d'âge. lepetitjournaldelalleu@gmail.com ou

Le PJJ- Mairie- Rue des Hortensias ,35320 LALLEU

La parole aux artisans

Une boucherie à Ercée en Lamée

Installés depuis 20 ans sur la commune d'Ercée en Lamée, Martine et Hervé MERCIER vous propose une gamme viande issue de Bretagne: de la charcuterie maison, des buffets personnalisés livrés, un service à la demande et pour cela nous passons dans votre commune avec le camion magasin **tous les jeudis après-midi** et nous pouvons faire un arrêt à votre porte sur simple demande au 0299443023 ou 0610092430. N'hésitez pas, c'est encore mieux que le drive car c'est directement chez vous sans supplément de prix. A bientôt



Vous êtes une association, un professionnel ou un particulier de Lalleu. Vous souhaitez faire passer une annonce, une photo, une astuce dans le P'tit journal de Lalleu? Ou tout simplement réagir aux articles, poser une question?

Envoyez-nous vos propositions avant le 10 de chaque mois à: LePetitJournaldeLalleu@gmail.com

Les p'tites annonces

LA GRANGE THÉÂTRE

Dimanche 8 janvier: Ronan Robert et son quatuor à cordes

Samedi 8 janvier: soirée double plateau/théâtre avec deux pièces. Une en français et Gallo de Sandrine Le Mével, l'autre célèbre "Cravate Club" de Roger Lacan.

SAPIN DE NOEL

Pensez à recycler: broyez votre sapin et faites en du paillage. Sinon déposez le en déchetterie.

